



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PAULE
MRC DE LA MATANIE

AVIS PUBLIC

AUX HABITANTS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PAULE

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Frédéric Lee directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Sainte-Paule:

Le conseil municipal a adopté lors de la séance du **13 JANVIER 2026** le règlement suivant :

Règlement numéro **434-25** intitulé – Règlement fixant les taux de taxes foncières générales et spéciales ainsi que les différents tarifs et compensations pour l'exercice financier 2026 et les conditions de leur perception.

Ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité <https://municipalite.sainte-paule.qc.ca/> où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Donné à Sainte-Paule (Québec), ce **15^e jour de janvier 2026**.

Frédéric Lee, directeur général, greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Frédéric Lee directeur général et greffier-trésorier, certifie, sous mon serment d'office, avoir affiché le document suivant aux endroits publics déterminés par la municipalité le 15 janvier 2026.

En foi de quoi, je signe à Sainte-Paule ce 15 janvier 2026.

Frédéric Lee, directeur général, greffier-trésorier